

**COORDINATION DES PARTIS POLITIQUES POUR LA DÉFENSE DE LA CONSTITUTION**  
**CPDC**

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°05/CPDC/019**

Les partis politiques membres de la CPDC ont tenu le 28 août 2019, une plénière au cours de laquelle ils ont débattu de la situation nationale et du processus électoral.

Concernant la situation nationale, les partis de la CPDC ont exprimé leur stupéfaction devant les déclarations du Président de la République à Goz-Beida, autorisant les forces de défense et de sécurité à perpétrer des assassinats de masse. Sachant que ces forces sont souvent à l'origine de l'insécurité et responsables des traitements inhumains et dégradants sur les populations civiles sans défense, de telles déclarations ne peuvent qu'engendrer la terreur et accroître les difficultés sociales déjà insupportables. Déjà, on note le renchérissement des prix des produits de première nécessité. Déjà des dérapages sont signalés ça et là, notamment :

- de nombreux morts à Bardaï et dans le Sila ;
- des spoliations de motos et véhicules tout terrain si précieux dans ces contrées.

**La CPDC demande à la communauté internationale, à la France, aux Etats-Unis et à l'Union Européenne en particulier, d'intervenir avec fermeté auprès du gouvernement tchadien, afin qu'il respecte l'Etat de droit et s'acquitte de la première de ses obligations régaliennes, à savoir, assurer la sécurité des personnes et des biens.**

Concernant le processus électoral, les partis de la CPDC relèvent qu'il n'est ni inclusif, ni transparent. Entamé avec des violations flagrantes des lois (loi N°30/PR/2018 du 30 novembre 2018, relative à la CENI ; et ordonnance N°40/PR/2018 du 30 août 2018 portant statut de l'opposition démocratique), le Président de la République entend le poursuivre au mépris de toute déontologie. L'illustration en est faite lors de la rencontre du 15 août 2019 où il a imposé la liste des représentants de l'opposition au CNDP, concoctée par le tandem Zen Bada-Félix Romadoumngar Nialbé, lui-même imposé chef de file de l'opposition en violation de la loi.

La CPDC condamne et rejette catégoriquement ce passage en force. En revanche, elle salue le courageuse position prise par la majorité des partis de l'opposition qui a mis en minorité ces imposteurs par un vote sans tache de 34 voix contre 22. La CPDC adhère au communiqué N°02 de la Coordination Générale de l'Opposition (CGO) publié à l'issue de la rencontre du 17 août 2019.

**Aussi, la CPDC informe-t-elle l'opinion nationale et internationale qu'elle ne se reconnaît pas dans ce CNDP et ne saurait Y être représentée.**

Fait à N'Djamena le 29 août 2019

Pour la Plénière  
Le Porte parole Adjoint

  
**PODDI DJIME BICHARA**

